

07/02/2024

# Master **A**ctivité **P**hysique **A**daptée et **S**anté

*Parcours nantais : **EVEREST***

***E**valuation **E**t **RE**adaptation des **S**ys**T**èmes moteur et cognitif par l'Activité Physique Adaptée*

Responsable pédagogique : Thibault DESCHAMPS

[Thibault.deschamps@univ-nantes.fr](mailto:Thibault.deschamps@univ-nantes.fr)

# Présentation

- ✓ **Master APAS : M1 en sept. 2022 – M2 en sept. 2023**
- ✓ Formation (master) proposée à l'apprentissage (formation en alternance)
- ✓ **Capacité d'accueil : N = 25**
- ✓ 2 jours « Formation » vs. 3 jours « Entreprise »

<https://staps.univ-nantes.fr/fr/formation-initiale/master-staps-activite-physique-adaptee-et-sante>

<https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/candidature-en-master-1-ou-2>



Département d'évaluation  
des formations

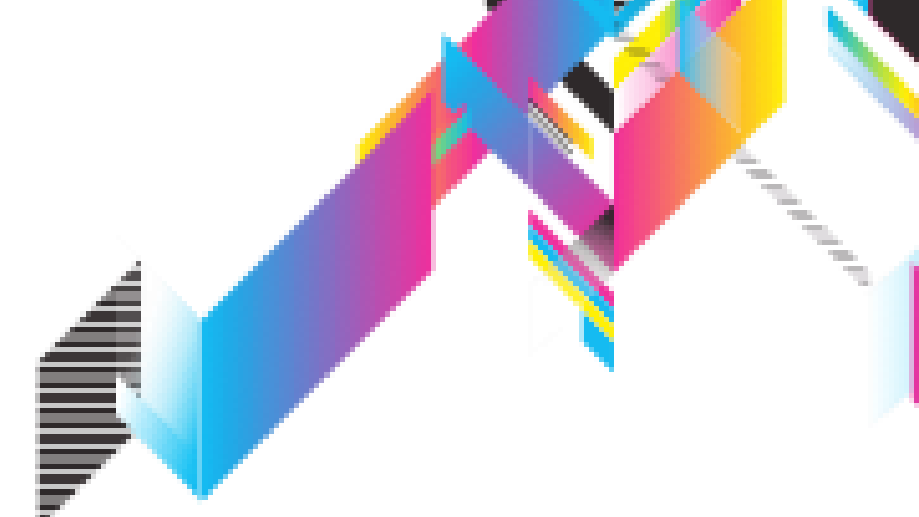
DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION  
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE,  
LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

# Le métier (cf. fiches métiers APA)



- **Fiches métiers APA identifiés parmi les professionnels de soin**
  - La reconnaissance des métiers APA est désormais officialisée sur le site commun au ministère de la santé et au ministère des solidarités, en tant que **métiers de soin**.
  - [Enseignant en APA](#)
  - [Coordinateur APA](#)
  - Étape importante qui permettra, notamment à terme, de positionner ces métiers sur des grilles salariales en milieu hospitalier.

# Le métier (cf. fiches métiers APA)



- **Enseignant en APA (E.APA) = titulaire d'une licence STAPS mention APAS**
- **Il** intervient auprès de toute personne n'ayant pas ou ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires et qui présente **des besoins spécifiques de santé, de participation sociale ou d'inclusion du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité, d'une situation de handicap, d'exclusion, d'une inactivité ou d'une sédentarité.**

# Le métier (cf. fiches métiers APA)



## ✓ Enseignant en APA (E.APA)

- **Il** conçoit des programmes, des projets ou des dispositifs à des fins d'éducation, de préventions (i.e. primaire, secondaire, tertiaire...), de promotion de la santé, de performance, d'inclusion, de participation sociale, d'autonomie.
- **Il** exerce ses missions dans le respect de la déontologie du métier de l'APAS et des secteurs dans lesquels il évolue.

# Missions de l'E. APA

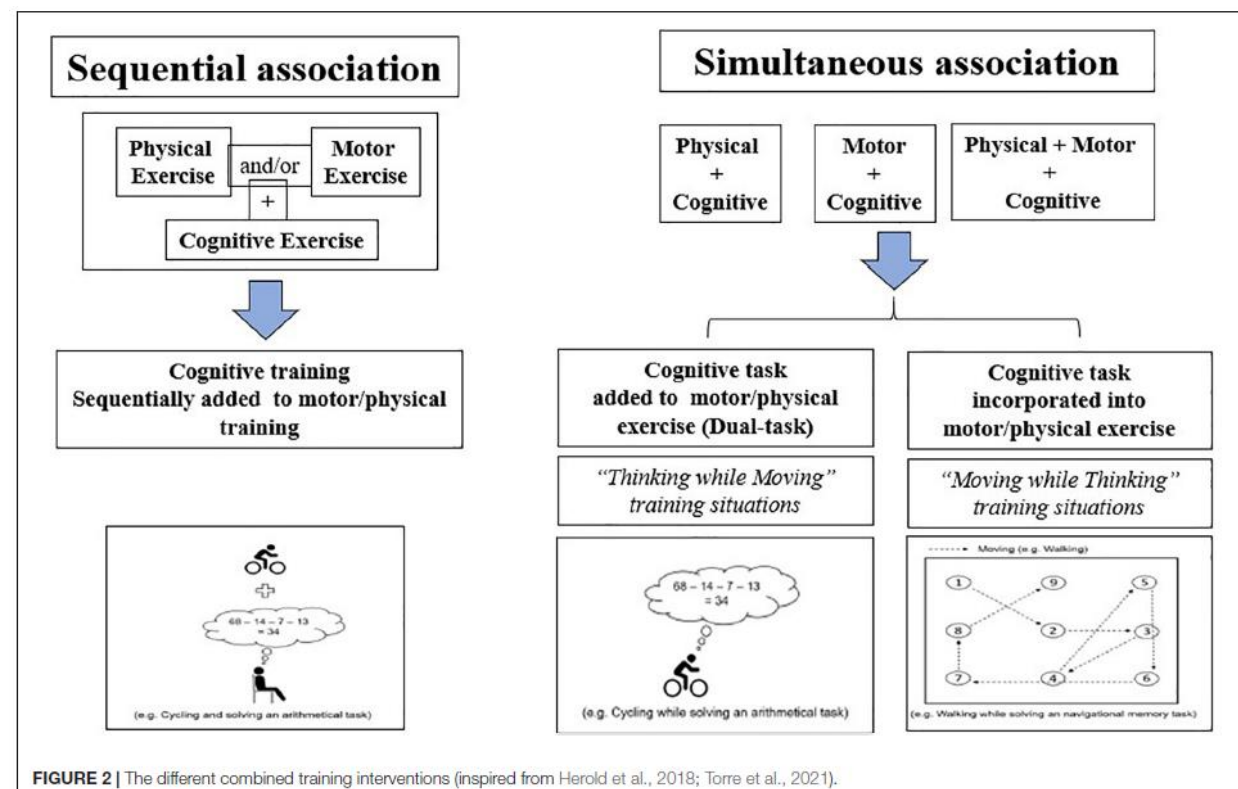


- **Optimiser la santé physique et mentale**, la participation sociale, l'autonomie et la qualité de vie d'une personne en agissant sur sa mobilité et sa condition physique au moyen d'une activité physique, sportive et/ou artistique.
- **Évaluer** les déterminants individuels, sociaux et environnementaux de la pratique d'activité physique régulière (capacités physiques, motivations, besoins, attentes, ressources et freins, connaissances en lien avec la maladie, ...).
- **Concevoir et animer des interventions** dans des perspectives de réadaptation, de promotion de la santé (éducation à la santé, éducation thérapeutique et prévention) et/ou d'intégration sociale par l'activité physique.
- A partir d'un bilan partagé des besoins, attentes et ressources des personnes, **les accompagner, les conseiller, les orienter** afin de co-construire avec elles une pratique physique adaptée à leur situation.
- Mettre en œuvre une pédagogie de la réussite soutenant **le plaisir de la pratique comme les représentations positives de soi** (confiance en soi, estime de soi, etc.) et/ou favorisant la participation sociale.

# Formation STAPS



- **Master STAPS APA-S**, nouveau diplôme proposé par l'UFR STAPS de Nantes Université
- Ouverture du M1 en sept. 2022 ; **Ouverture du M2 en sept. 2023**
- Parcours spécifique "**E**valuation **E**t **RE**adaptation des **S**ystèmes moteur et cognitif par l'Activité Physique Adaptée" (**EVEREST**).



Ce parcours interroge comment **les systèmes moteur et cognitif**, souvent déficitaires chez des publics fragilisés (troubles fonctionnels et métaboliques, troubles sensoriels et moteurs liés au vieillissement, maladies chroniques...), **peuvent être stimulés par les APA** à des fins de prévention, réadaptation et de préservation d'un état de santé.

# Objectifs



- Conduire un projet APA-S mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif;
  - Construire et/ou optimiser un protocole d'évaluation des ressources et compétences de publics en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques;
  - Interpréter les capacités et potentialités publics en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques pour prévoir et programmer des interventions;
- **Concevoir la structuration d'un réseau autour de la personne pour optimiser les interventions;**
  - **Intégrer un projet APA-S dans une politique locale et/ou nationale;**
  - **Développer une démarche de prévention et de promotion de la santé.**





# Débouchés

- E. APA - Coordinateur

Le titulaire d'un master APA-S a vocation à assurer des **fonctions de responsable stratégique et opérationnel** au sein de structures publiques ou privées accueillant des publics à besoins spécifiques.

Il exerce des missions **d'expertise, de coordination, de pilotage et de développement visant l'optimisation de la prise en charge par l'activité physique adaptée.**



# Débouchés



## Types d'emplois accessibles

- Cadre responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoin spécifique
- Cadre en activités physiques et santé la fonction publique territoriale.
- Coach personnel (réadaptation, reconditionnement, réentraînement)
- Coordonnateur de programmes d'APA en milieux spécialisés
- Directeur et cadre de structure privée à objectif de réadaptation, de reconditionnement et d'intégration par l'APA
- Directeur de pôle sport-santé
- Manager dans les ARS
- Consultant auprès de centres de réadaptation et de reconditionnement
- Cadre dans un service Recherche et Développement (R&D) en APA



# Fiche RNCP



## RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

### Intitulé (cadre 1)

MASTER mention STAPS : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE (APA-S)

- **M1** : [420h] – **M2** : [420h\*]
- **48h** d'enseignements d'une langue étrangère (24h par année)
- Déclinaison de la maquette en compétences :
  - ✓ Transversales (communes)
  - ✓ Disciplinaires
  - ✓ Professionnelles



Master APA-S - Evaluation Et REadaptation des SysTèmes moteur et cognitif par l'APA

# Contenus de formation



## *Compétences professionnelles en APA*

- Prévention, traitements et interventions non médicamenteuses
- Création d'APAs – Planification de l'APA
- Mouvement, cognition et vieillissement ; prévention et prise en charge rééducative
- Evaluation sensorimotrice et rééducation de l'appareil locomoteur
- Innovation et eSanté
- Conduite de projet (approche pluriprofessionnelle et/ou interdisciplinaire)
- **Stage d'intervention**

## *Compétences transversales*

- Sport, Santé, Société (approche pluridisciplinaire)
- Méthodologie générale, analyse et traitement des données
- Anglais scientifique

## *Compétences disciplinaires en APA*

- Biomécanique du mouvement et santé
- Psychologie et APA : motivations et freins à la pratique chez le patient
- Sociologie de la santé
- Coordinations motrices (sujets sains, pathologiques et en situation de handicap)

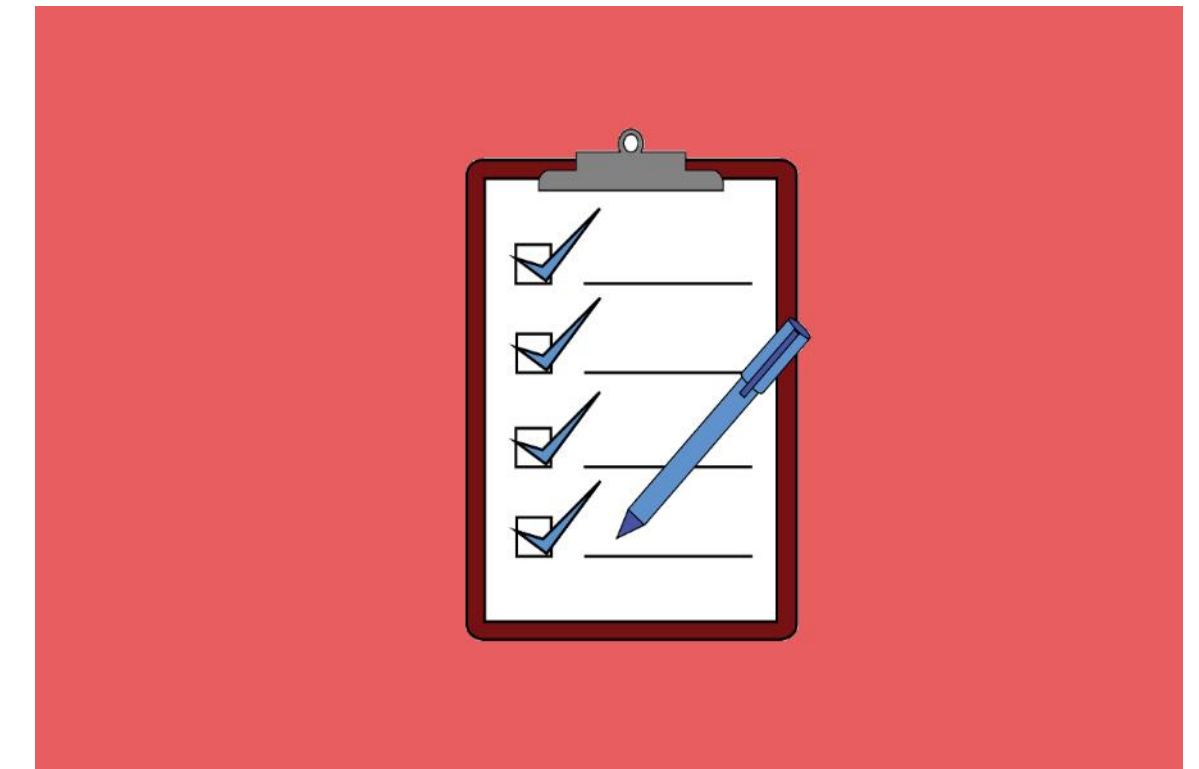


**Master APA-S - Evaluation Et REadaptation des SysTèmes moteur et cognitif par l'APA**

# Maquettes M1 – M2



- **EDT dense** → **années très riches!**
- **Doc. des études** (*fiches UE*) // <https://staps.univ-nantes.fr/fr/formation-initiale/master-staps-activite-physique-adaptee-et-sante>
- **Pages Madoc**
- **Modalités d'évaluation : CCI + seconde chance**



# Contenus de formation



*Compétences professionnelles en APA*

## - **Stage d'intervention (UE 5 Stage – semestre 8 // UE 1 – semestre 10)**

Réalisation d'un stage *a minima* **de 250 – 560 heures** dans une structure à objet APA-S (secteur sanitaire, médico-social, médico-éducatif, associatif, collectivités territoriales, privé...) ou un laboratoire de recherche.

**Objectif** : Développer des compétences dans le domaine de la conception, planification et **coordination des projets d'intervention en APA-S**.



### Etudiant stagiaire

M1 ≈ 250 h  
M2 = 560 h

### Etudiant apprenti

*Lieu d'apprentissage  
= lieu de stage*

(MA + Tuteur univ.)



**Master APA-S - Evaluation Et REadaptation des SysTèmes moteur et cognitif par l'APA**

# Informations utiles



## Responsable pédagogique et scolarité

- ❖ **RP**
  - Thibault Deschamps / [thibault.deschamps@univ-nantes.fr](mailto:thibault.deschamps@univ-nantes.fr) / 02 51 83 72 14 / RS - 2<sup>nd</sup> étage, n°210
- ❖ **Secrétariat APAS**
  - Véronique TABURET / [secretariat-apas-staps@univ-nantes.fr](mailto:secretariat-apas-staps@univ-nantes.fr)
- ❖ **Chargée de l'apprentissage à l'UFR**
  - Amandine AUGEREAU / [apprentissage.staps@univ-nantes.fr](mailto:apprentissage.staps@univ-nantes.fr)
- ❖ **Mailing listes** : [m1-staps-apas@etu.univ-nantes.fr](mailto:m1-staps-apas@etu.univ-nantes.fr) // [m2-staps-apas@etu.univ-nantes.fr](mailto:m2-staps-apas@etu.univ-nantes.fr)

# Plateforme Mon Master



<https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/candidature-en-master-1-ou-2>

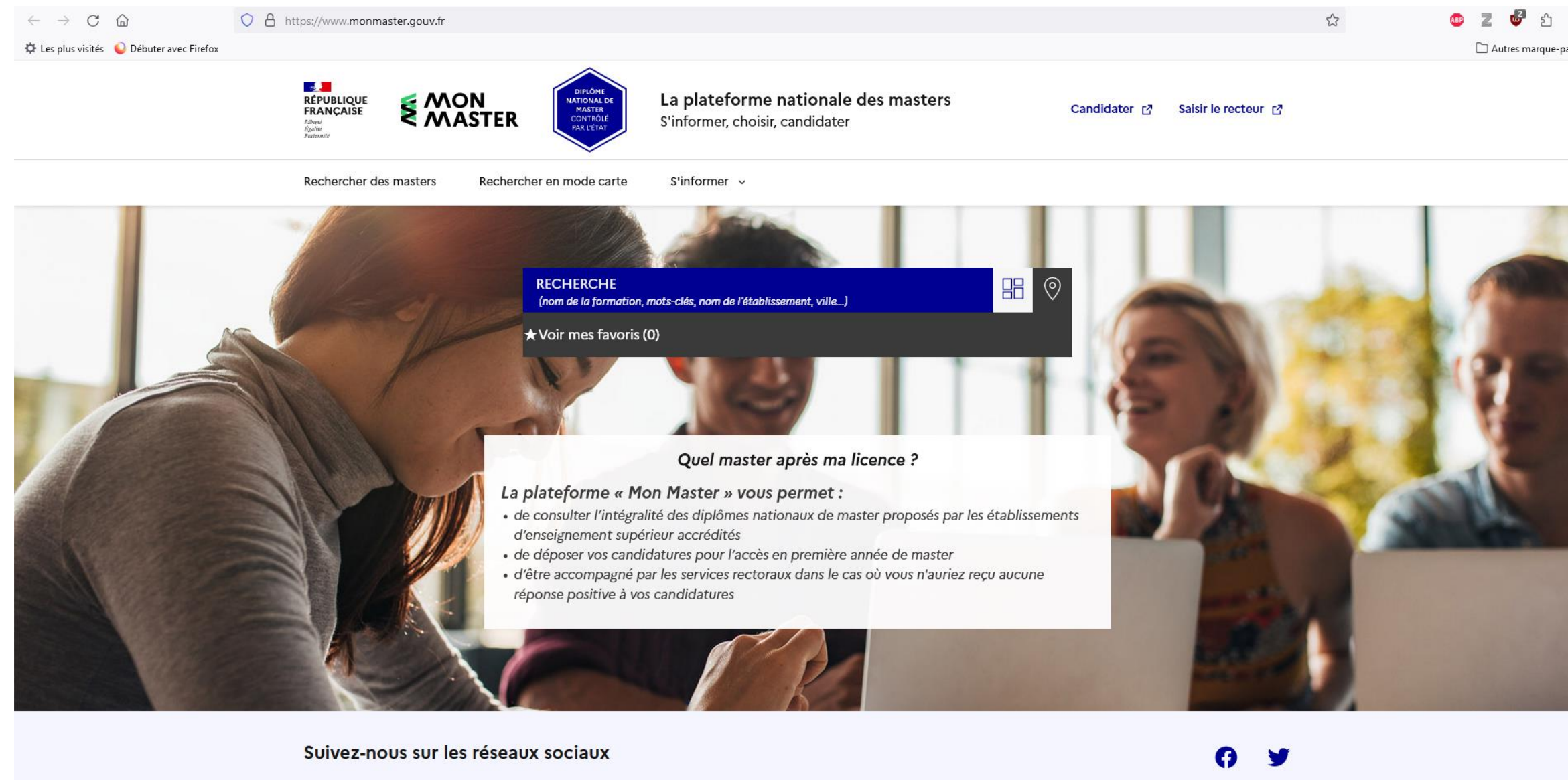
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

✓ **Plateforme nationale unique**

✓ **Calendrier national**  
(vaut pour tous les établissements)

✓ **Réponse sur vos candidatures**  
**avant le 24 juin 2024**

(au plus tard)





# Plateforme Mon Master



## Pour la rentrée 2024, où dois-je candidater ?

- Pour une rentrée 2024, les candidatures en première année de master se déroulent uniquement via la nouvelle plateforme *monmaster.gouv.fr*.
- Le dépôt de vos candidatures aura lieu **du 26 fév. au 24 mars 2024.**

## Qui peut candidater sur *monmaster.gouv.fr* ?

Pour déposer sa candidature sur la plateforme, il faut (au choix) :

- être inscrit en 3ème année de licence,
- ou être déjà titulaire d'un diplôme national de licence,
- ou être déjà titulaire d'un diplôme considéré comme équivalent par la formation de master.



# Plateforme Mon Master



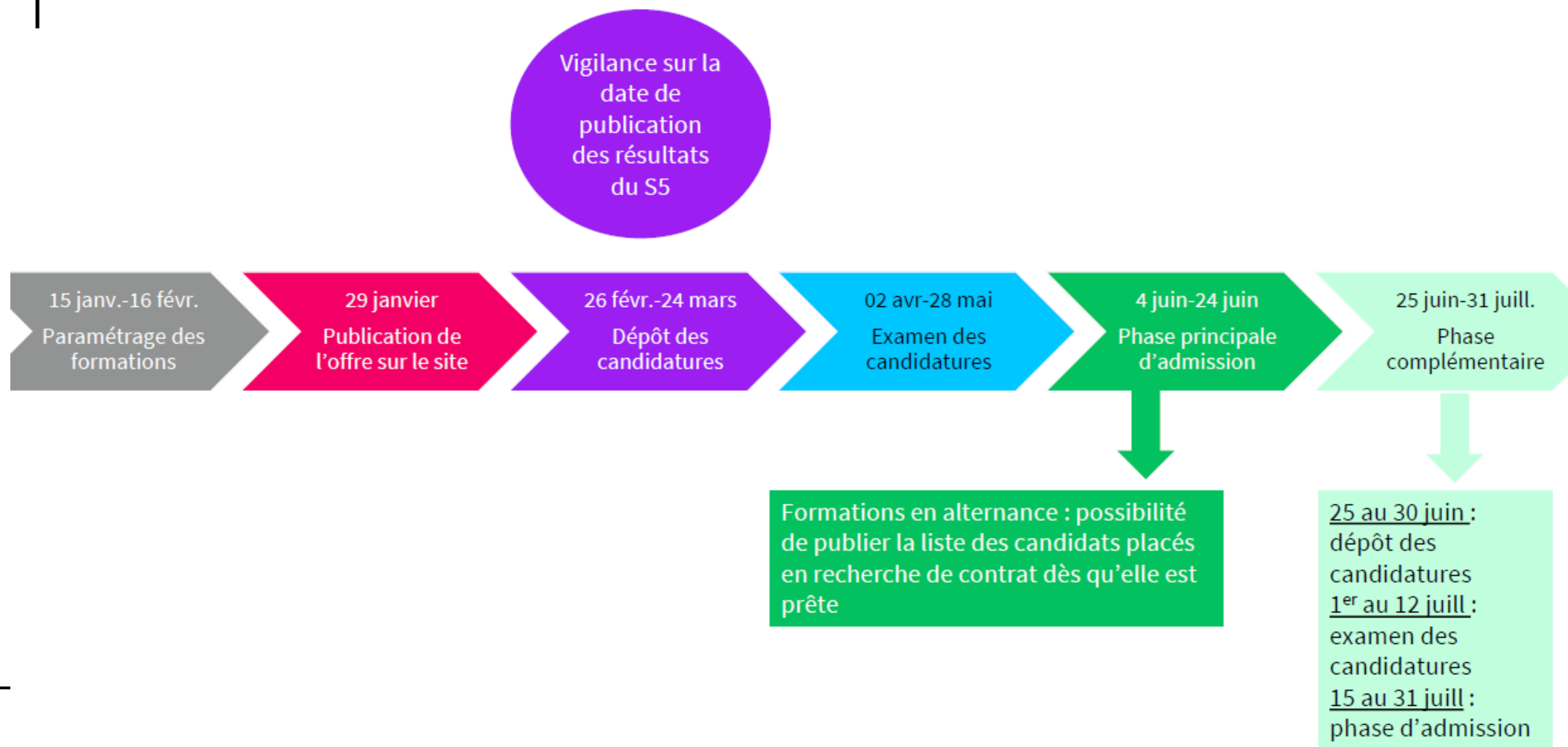
## Pièces demandées spécifiques lors de votre candidatures

- Attestez-vous que l'ensemble des documents fournis ou des réponses aux questions sont justes?
- Moyenne de l'année de L1
- Moyenne de l'année de L2
- Moyenne semestre 1 de L3
- Moyenne de l'année de L3 (si déjà validé)
- Université de la L3 obtenue ou en cours
- Mention de la L3 obtenue ou en cours (ex: Licence STAPS APAS)
- Avez-vous déjà validé une autre formation Licence ou master STAPS ? (Préciser la mention et année; ex : Licence Entraînement sportif / mai 2021)
- Avez-vous déjà validé une autre formation universitaire (Licence ou master) autre que STAPS ? (Préciser la mention et année; ex : Master Biologie-Santé / mai 2021)
- Autres formations suivies et diplômes validés ? (Préciser; ex: DU Education thérapeutique du patient)



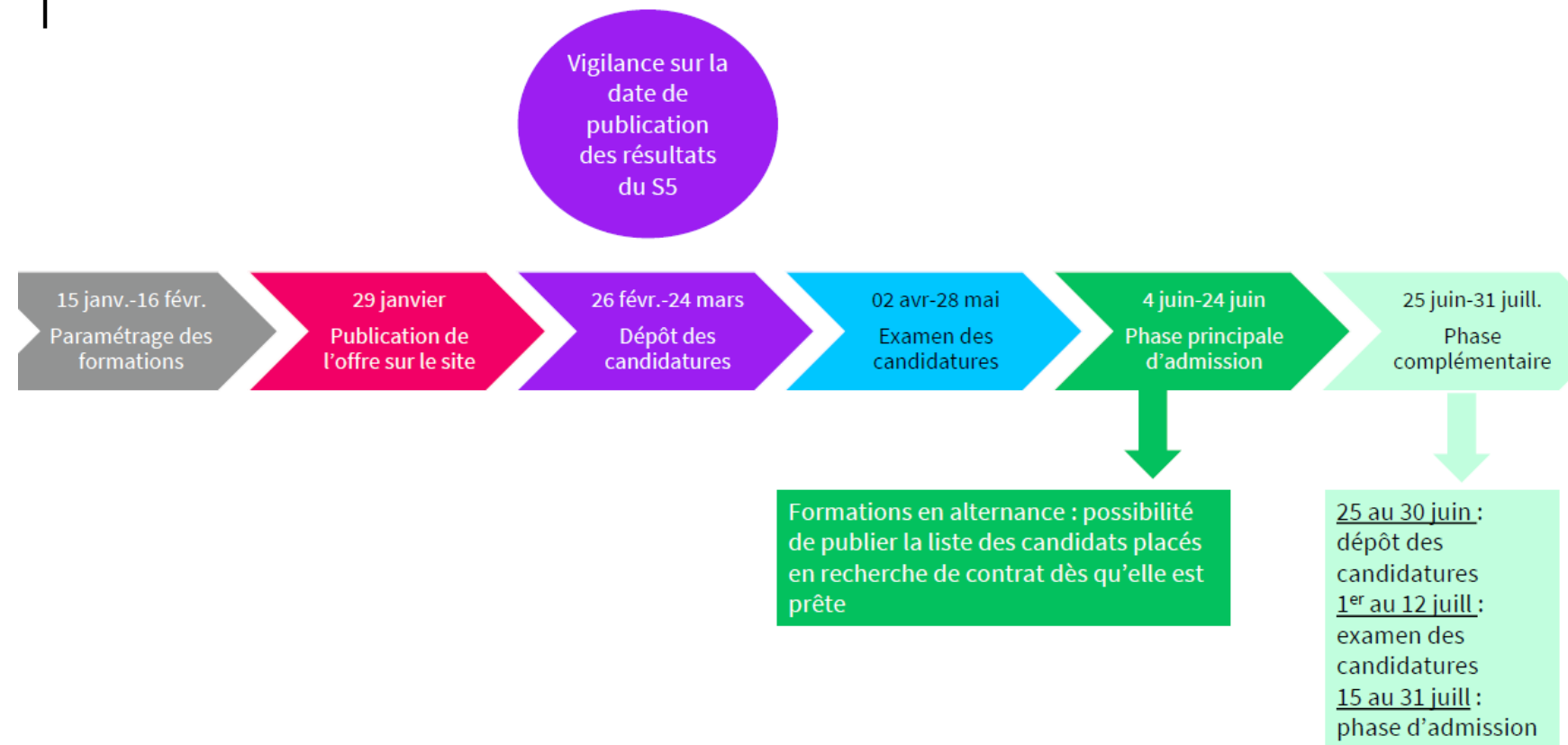
# Plateforme Mon Master

## Calendrier 2024



# Plateforme Mon Master

Calendrier 2024



**A quelle période recevrai-je les réponses des établissements à mes candidatures ?**



Les réponses des établissements vous seront transmises **du 4 juin au 24 juin 2024.**



## Que dois-je faire lorsque je reçois des réponses favorables à mes candidatures ?

Pour chaque proposition reçue en réponse à vos candidatures, vous pouvez :

- **refuser,**
- **accepter provisoirement** (parce que vous voulez attendre de voir si vous êtes finalement accepté dans une formation pour laquelle vous êtes en liste d'attente),
- **accepter définitivement.**

### Points de vigilance

- 1) Vous ne pouvez accepter **définitivement** qu'une seule proposition. Les autres places que vous occupiez sont alors réaffectées à d'autres candidats.
- 2) Vous ne pouvez accepter **provisoirement** qu'une seule proposition. Vous devez alors indiquer, sur la plateforme les vœux encore en attente que vous souhaitez conserver.

# Plateforme Mon Master

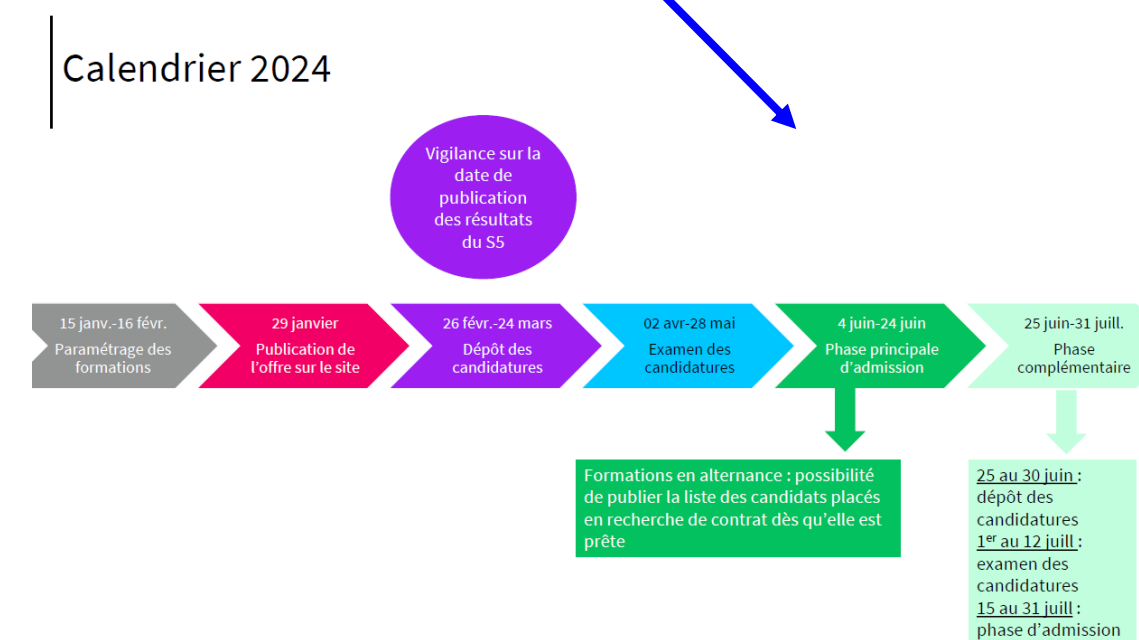
Réponses transmises [du 4 juin au 24 juin 2024](#)



**Que se passe-t-il le 24 juin, le dernier jour de la phase d'admission ?**

**Au terme de la phase d'admission :**

- si vous avez accepté provisoirement une proposition d'admission, **celle-ci est considérée comme acceptée définitivement** et vous devez vous inscrire auprès de l'établissement concerné ;
- si vous n'avez aucune proposition, vous recevrez une notification de non admission qui vous permettra, si vous remplissez les conditions, de saisir le recteur.



12

U